
COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Commission du 18 Janvier 2018 – PV 2017/2018-15

Présents : MM. DENIS (Pdt), VESQUES (CD) ALEXANDRE
Excusés : MM BOIVIN

COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

EXTRAIT DU PV N° 23 DU 16 JANVIER 2018

CLASSEMENT ECLAIRAGE REGIONAL

VILLE DE BOIS D'ARCY (78)

STADE JEAN MOULIN – NNI 78 073 01 02

Mesures relevées par M. ALEXANDRE de la C.D.T.I.S. du District des YVELINES le 08 décembre 2017.

Total des points : 7936 lux

Eclairage moyen : 317 lux

Facteur d'uniformité : 0,72

Rapport E min/E max : 0,61

Avis favorable pour une confirmation de classement en niveau E5 pour 2 ans à compter du 16/01/2018.

CLASSEMENT TERRAIN

VILLE DE TRAPPES (78)

STADE ROBERT GRAVAUX N° 1 – NNI 78 621 02 01

Installations visitées par M. ALEXANDRE de la C.D.T.I.S. du District des YVELINES le 12 décembre 2017. La C.R.T.I.S confirme pour une confirmation en Niveau 5.